

Rapport d'activité #1

2018

RAPPORT D'ACTIVITE

EDITO DE LA PRESIDENTE

Le Conseil de Développement de Dinan Agglomération a soufflé sa première bougie ! L'année 2018 a été riche d'échanges, de rencontres et a permis aux 51 membres du Conseil d'inventer, dans une vision transversale, le mode de fonctionnement de cette assemblée participative.

Sa force et sa richesse tiennent sans aucun doute dans la diversité de ses membres et dans le mode de travail participatif que nous avons souhaité insuffler, tant au cours des séances plénières qu'au sein des différentes commissions. C'est dans cet esprit que nous avons la volonté de continuer à faire évoluer nos réflexions et nos travaux, en lien avec les acteurs de notre territoire : élus, services techniques, citoyens, associations, etc.

Développer la démocratie participative, donner l'envie et l'opportunité à nos citoyens de s'investir sur leur territoire, renforcer le débat public, réfléchir collectivement seront les facteurs clés de succès des politiques qui seront menées sur le territoire. Ce sont les enjeux dans lesquels s'inscrit le Conseil de développement pour les années à venir.

Sophie HELOUET

La présidente



SOMMAIRE

Présentation du Conseil de Développement de Dinan Agglomération

1 – INSTALLATION ET STRUCTURATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- . Démissions et candidature
- . Election du Bureau
- . Elaboration et adoption du Règlement Intérieur
- . Mise en place d'un groupe de travail communication
- . Réflexion sur l'organisation et les axes de travail du Conseil de Développement

2 – TRAVAUX DU CONSEIL

- . L'avis et la contribution du Conseil de développement au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Dinan Agglomération
- . Réflexion pour contribuer à la politique mobilité de Dinan Agglomération
- . Suivi de l'élaboration de la stratégie économique de l'agglomération
- . Réflexion pour contribuer à la politique culturelle de Dinan Agglomération
- . Suivi du Projet Alimentaire Territorial de Dinan Agglomération
- . Tentative de médiation autour du projet de valorisation de la chaleur fatale de l'incinérateur de Taden
- . Suivi du Plan Climat Air Energie Territorial de Dinan Agglomération

3 – PARTICIPATION AU SUIVI ET AU PILOTAGE DU CONTRAT DE PARTENARIAT

4 – ADHESION ET PARTICIPATION AU RESEAU BRETON

5 – BILAN FINANCIER 2018

L'année 2018 en quelques chiffres

Présentation du Conseil de Développement de Dinan Agglomération



Réunion du Conseil de Développement

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EST UN LIEU D'ÉCHANGES, DE RÉFLEXIONS ET UN LABORATOIRE D'IDÉES. SES MEMBRES TRAVAILLENT COLLECTIVEMENT POUR ALIMENTER, ENRICHIR ET FAIRE RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU TERRITOIRE.

57
MEMBRES

- Des femmes et des hommes de tout âge de toute l'agglomération.
- Des personnes issues de la société civile : chefs d'entreprise, membres d'associations, de syndicats, exploitants agricoles... et des habitants de l'agglomération.
- Des citoyens bénévoles intéressés par des sujets variés en lien avec le territoire : la transition énergétique, la jeunesse, le commerce...



UN LIEU D'ÉCHANGES, DE DÉBATS ET DE TRAVAIL COLLECTIF

Le Conseil de Développement est avant tout un outil de démocratie participative. Il permet de mobiliser et sensibiliser les citoyens et de les rendre acteurs des politiques publiques. Les membres échangent, produisent des études et favorisent l'expression d'habitants et d'acteurs du territoire sur des sujets concernant le développement durable et l'avenir de l'Agglomération. Ces sujets peuvent émerger de deux manières :

- Dinan Agglomération sollicite le Conseil pour donner son avis et apporter sa contribution aux grands projets et aux orientations de l'Agglomération.
- Le Conseil peut également travailler sur des projets, des évolutions sociétales ou des dynamiques citoyennes qu'il juge intéressants pour le territoire. Les travaux du Conseil de Développement aboutissent à des avis et des propositions qui s'adressent à tous : élus locaux, habitants, entrepreneurs...

DEUX GRANDES MISSIONS

- Contribuer aux projets et aux politiques de Dinan Agglomération en apportant aux élus l'avis et l'expertise d'acteurs et d'habitants du territoire.
- Recueillir les idées, les projets, les besoins sur le territoire et encourager la participation de la société civile.

SON FONCTIONNEMENT

C'est au sein de **commissions et de groupes de travail** que sont construits les avis et les contributions du Conseil. Le Conseil de Développement se réunit également en séance plénière afin d'informer l'ensemble des membres de l'avancée des travaux et de débattre des contributions construites dans les commissions et les groupes de travail. Ces **séances** sont publiques et elles permettent aussi de présenter le résultat des travaux du Conseil aux élus et aux habitants.

DES MEMBRES INVESTIS

- « Il existe une vraie dynamique sur le territoire et des acteurs prêts à s'engager pour porter des initiatives nouvelles. J'ai envie de faire partie de ces acteurs. » Marie-Reine
- « J'aime ce territoire et je veux continuer d'y être active, dans l'effort collectif. » Claudie
- « Le Conseil de développement correspond aux valeurs que je souhaite porter : ouverture, dialogue, diversité, initiative locale et intergénérationnelle. » Lydie
- « Le Conseil de développement peut permettre de créer du lien entre les différents acteurs économiques, sociaux et culturels. » Jean-Marie

RÉPARTIS
4
EN
COLLÈGES :

22
COLLÈGE
CITOYENS

14
COLLÈGE VIE
ASSOCIATIVE

16
COLLÈGE
ACTEURS
ÉCONOMIQUES

5
COLLÈGE
ORGANISMES
PUBLICS

1 – INSTALLATION ET STRUCTURATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement de Dinan Agglomération a été créé au troisième trimestre de l'année 2017 par deux délibérations du Conseil Communautaire de l'Agglomération :

- La délibération CA-2017-277 du 25 septembre 2017 qui acte la création du Conseil de Développement, ses contours et des modalités de fonctionnement.
- La délibération CA-2017-308 du 27 novembre 2017 validant la liste des 59 membres ainsi que la présidente du Conseil de Développement (Mme Sophie Helouët).

Le Conseil de Développement a ensuite été physiquement installé lors de sa première séance plénière le 14 décembre 2017.

L'année 2018 a permis aux membres de s'approprier l'instance et d'avancer sur les modalités de fonctionnement et de travail du Conseil avec notamment l'élection du Bureau, l'adoption d'un Règlement Intérieur, la mise en place de Commissions ...

En quelques chiffres :

- . 8 réunions du Bureau
- . 3 réunions du groupe de travail communication
- . 4 réunions de Commissions
- . 4 séances plénières
- . 1 évènement interne

Démissions et candidature

Au cours de l'année 2018, neuf membres ont présenté leur démission du Conseil de Développement.

Un nouveau membre a été intégré au sein du Collège public : M. Jean François COURTEL de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor.

Election du Bureau

Le Bureau du Conseil de développement a été élu lors de la séance plénière du 11 janvier.

L'élection s'est faite par collège : chaque collège désignant 2 représentants (un seul pour le collège public faute de candidat).

Les 7 membres composant le bureau avec la Présidente sont :

- Erwan BARIOU (lycée agricole de Caulnes) pour le collège public.
- Thierry GODEST (CEPR) et Marie-Reine TILLON (Intermède Conseil) pour le collège vie économique.
- Alexandre OLLIVIER (Agora) et Jean-Marie DEBEAUSSE (Ambassade du bien-être) pour le collège association.
- Thierry CHAUVEAU (*démission le 10/11/2018*) et Sophie LE ROY pour le collège citoyen.

Le Bureau a pour rôle d'assurer l'organisation du Conseil de Développement : organisation et animation des séances plénières, création de groupe de travail, organisation des travaux en fonction des saisines de l'agglomération, des sollicitations extérieurs ou des demandes des membres.

Le Bureau s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2018.

Elaboration et adoption du Règlement Intérieur

Un règlement « martyr », élaboré à partir de la délibération de Dinan Agglomération, a été proposé à l'ensemble des membres. Un délai d'un mois et demi (du 15/12/17 au 31/01/18) a permis aux membres de faire part de leurs remarques, modifications et suggestions d'amélioration.

Après la prise en compte des différentes contributions le règlement intérieur a été retravaillé et adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 4 avril.

Lors de cette séance, les membres du Conseil ont décidé que le règlement serait évalué et redébatu tous les ans.

Mise en place d'un groupe de travail communication

Un groupe de travail communication a été créé lors de la séance plénière du 28 juin.

Il est composé de 7 membres du Conseil de Développement.

Il a pour mission de travailler sur les moyens de communiquer et de diffuser les travaux du Conseil, mais également sur les moyens de communication interne entre les membres.

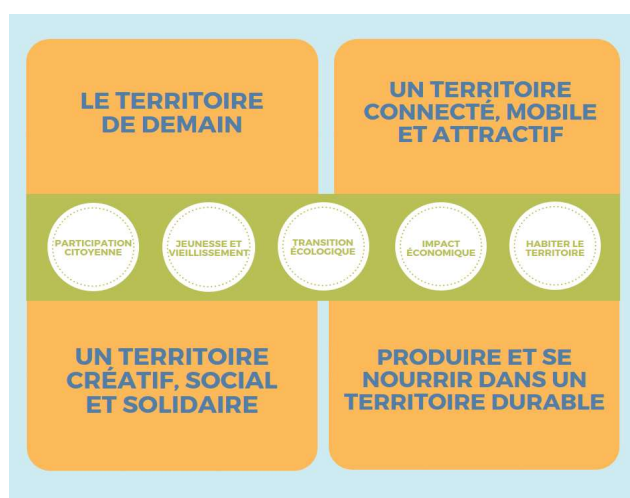
Le groupe de travail communication s'est réuni 3 fois en 2018.

Réflexion sur l'organisation et les axes de travail du Conseil de Développement

Mise en place de 4 commissions transversales

Après avoir consulté les membres sur les sujets qu'ils souhaitent travailler, et avoir pris connaissance de l'ensemble des thématiques abordées dans le cadre des politiques de l'Agglomération, le Bureau a proposé d'organiser les travaux du Conseil autour de :

- 4 commissions transversales, espaces de travail permanents du Conseil qui permettront de mener des réflexions transversales et prospectives sur les différents sujets travaillés.
- Une grille d'analyse durable et citoyenne regroupant des « indicateurs » à envisager dans tous les travaux du Conseil de Développement.



Cette organisation a été débattue et approuvée par les membres lors de la séance plénière du 4 avril.

Entre mai et juin, chaque commission s'est réunie afin d'échanger sur les sujets qui pourraient être traités par la commission :

. La Commission « Territoire connecté, mobile et attractif » s'est réunie le 15 mai (9 membres étaient présents). Deux sujets ont été proposés : les mobilités douces et la valorisation des savoir-faire sur le territoire.

. La Commission « Produire et se nourrir dans un territoire durable » s'est réunie le 22 mai (4 membres étaient présents). Deux sujets ont été proposés : contribuer au projet alimentaire territorial et valoriser le caractère maritime du territoire.

. La Commission « Territoire créatif, social et solidaire » s'est réunie le 30 mai (13 membres étaient présents). Deux sujets ont été proposés : contribuer à la stratégie de développement économique et au projet culturel de l'agglomération.

. La Commission « Territoire de demain » s'est réunie le 4 juin (8 membres étaient présents). Les sujets évoqués (mobilité et stratégie économique notamment) recoupant les thématiques d'autres commissions, il a été proposé de fusionner cette commission avec une autre.

Organisation d'une journée interne de construction collective le 13 octobre : « Conseil de développement, que fait-on ? »

Cette journée a été organisée conjointement par les membres du Bureau et du groupe de travail communication (4 réunions de préparation).

Ils ont été accompagnés pour la conception et l'animation de cet événement par le collectif Collporterre.

23 membres ont assisté à cette journée.

Ce temps de travail collectif a permis aux membres présents de mieux se connaître et d'échanger sur le rôle du Conseil de Développement.

3 rôles du Conseil de Développement ont émergé :

- Encourager l'expression et la participation citoyenne.
- Contribuer aux réflexions sur le territoire en lien avec les politiques de Dinan Agglomération.
- Être un espace ressource pour le développement de nouvelles réflexions et de nouveaux projets sur le territoire.

2 chantiers sur le fonctionnement du Conseil ont été identifiés :

- Comment réinventer le mode de fonctionnement du Conseil de Développement pour mobiliser (communication interne et externe, format des réunions...) ?
- Comment travailler efficacement avec l'Agglomération (élus et services) ?

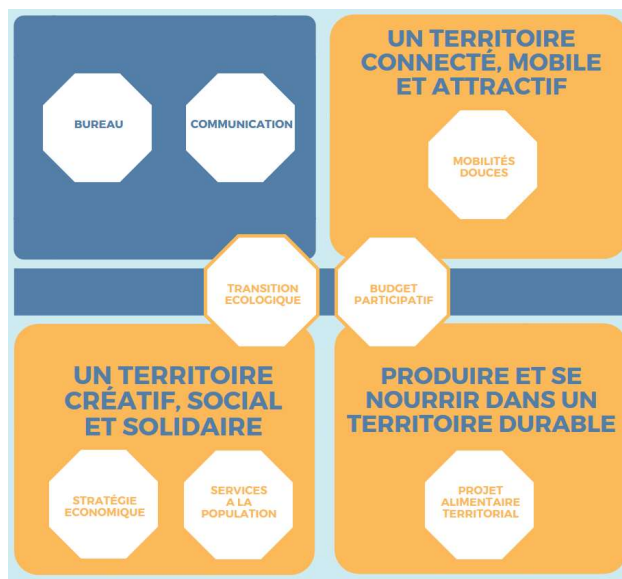


Construction et adoption du programme d'activités 2019 lors de la Séance Plénière de fin d'année le 18 décembre 2018

Lors de la séance plénière du 18 décembre, les membres présents ont construit ensemble le programme d'activités 2019 en priorisant les propositions de projets ayant émergées tout au long de l'année et notamment lors des réunions des Commissions, suite aux travaux du groupe PLUi et lors de la journée interne du 13 octobre.

6 projets ont ainsi été retenus pour l'année 2019 :

- Proposer et participer à la mise en place d'un Budget Participatif sur l'Agglomération
- Participer au PCAET et à la transition écologique sur le territoire
- Suivre et participer au PAT de Dinan Agglomération
- Favoriser le développement des mobilités douces et encourager la pratique du vélo sur le territoire
- Contribuer à la stratégie économique de Dinan Agglomération en mettant en avant une vision créative, sociale et solidaire
- Suivre et contribuer au schéma des services aux familles de Dinan Agglomération



2 – TRAVAUX DU CONSEIL

Commission « Un territoire, connecté, mobile et attractif »

L'avis et la contribution du Conseil de développement au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Dinan Agglomération

Le Conseil de Développement a été saisi en décembre 2017 par Dinan Agglomération pour apporter son avis et contribuer au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi.

Un groupe de travail composé de 27 membres, s'est créé et a travaillé sur cette contribution entre janvier et juin 2018.

La première phase des travaux du groupe a consisté à prendre connaissance du contexte de l'élaboration du PLUi et du contenu du diagnostic et du PADD élaborés par les élus via la lecture de ces documents et une réunion de présentation et d'échanges avec le vice-président en charge de l'urbanisme et la cheffe du service Urbanisme.

Le PLUi abordant de nombreux sujets, et le temps étant limité, le groupe de travail a choisi de construire sa contribution autour de deux axes : **les mobilités et la revitalisation des centres-bourgs**.

Ces sujets impactent directement le quotidien (cadre de vie, usages...) de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Les membres du Conseil de Développement ont donc un regard et une expertise d'usage à apporter.

Le groupe de travail a ensuite **mené une phase exploratoire** :

. En étudiant des initiatives publiques ou d'habitants permettant de (re)valoriser des cœurs de bourg : le café associatif « Entrez-là » à Trélat (Taden), la coopérative « le champ commun » à Augan dans le Morbihan et le projet d'éco-quartier de Plouër-sur-Rance.

. En participant à une rencontre sur les mobilités organisée par le réseau des CD bretons le 23 avril à Gourin

. En allant arpenter les centres-bourgs et échanger avec les maires de trois communes de l'Agglomération, représentant les différentes polarités du territoire répertoriées dans le PADD :

- Languédias pour le maillage communal,
- Evran comme pôle relais,
- Et Matignon comme pôle de centralité secondaire littoral.



C'est à partir de ces différentes expériences, de leurs échanges et de leurs expertises d'habitants que les membres du groupe de travail ont construit l'avis du Conseil de Développement sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables concernant les mobilités et les centralités.

Afin de contribuer aux réflexions menées par les élus dans le cadre du PLUi, les membres du groupe de travail ont souhaité mettre en avant certains éléments de leur phase exploratoire et proposer **une grille sur les enjeux prioritaires et les objectifs à atteindre pour revaloriser les cœurs de bourgs et associer les habitants dans ces démarches**.

Cet avis et cette contribution ont été approuvés par le Conseil de Développement lors de la séance plénière du 28 juin. Ils ont ensuite été présentés aux élus lors du comité de suivi du PLUi du 4 juillet.

Le Conseil de Développement a poursuivi ces réflexions :

- En participant à une rencontre sur la revitalisation des centres-bourgs organisée par le Conseil régional le 17 septembre à Loperhet.
- En participant au temps fort sur l'aménagement du centre-bourg et le projet d'écoquartier de Plouër-sur-Rance le 22 septembre.

En quelques chiffres :

- . 5 réunions de travail
- . 3 marches exploratoires
- . 2 rencontres d'acteurs associatifs
- . Participation à 2 évènements régionaux
- . Présentation de la contribution lors d'1 comité de suivi du PLUi

Consulter l'avis et la contribution du Conseil de Développement



Réflexion pour contribuer à la politique mobilité de Dinan Agglomération

Le 17 mai, la commission a organisé une réunion de présentation de la politique transport et mobilité de l'Agglomération, pour les membres du Conseil intéressés, en présence du Vice-Président et de la chargée de mission aux transports.

Participation de deux membres à la Commission transport du 8 novembre.

Commission « Un territoire créatif, social et solidaire »

Suivi de l'élaboration de la stratégie économique de l'agglomération

Le Conseil de Développement a été intégré au Comité de Concertation de la stratégie de développement économique de l'agglomération de Dinan. Ce comité a vocation à suivre la démarche d'élaboration de cette stratégie. Il s'est réuni trois fois en 2018 : le 30 mars, le 19 juin et le 15 novembre.

Plusieurs membres du Conseil ont également participé à l'un des deux « ateliers de l'économie » organisés le 11 avril par Dinan Agglomération dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie.

Le Conseil de Développement a également été invité à participer à la réunion de restitution de ces ateliers organisée par Dinan Agglomération le 7 novembre.

Dans ce cadre, la Commission un territoire créatif, social et solidaire a mis en place un groupe travail « économie » composé de 7 membres. L'objectif est d'apporter un angle de travail différent sur la stratégie économique via les indicateurs mis en avant par la commission (créativité, solidarité et social).

Réflexion pour contribuer à la politique culturelle de Dinan Agglomération

La commission un territoire créatif social et solidaire a souhaité s'auto-saisir du sujet de la culture sur le territoire de l'agglomération.

Un groupe de travail « culture » composé de 9 membres a été mis en place. Il s'est réuni 2 fois (le 25 juin et le 9 juillet). Ces réunions ont notamment permis aux membres de prendre connaissance de l'état des lieux culturels réalisés par Dinan Agglomération et d'échanger sur plusieurs aspects non traités notamment les nouvelles formes de la culture du 21^{ème} siècle et l'accès de tous à la culture.

Deux membres du groupe de travail ont également pu participer à deux évènements organisés par Dinan Agglomération :

- La réunion de présentation de l'état des lieux culturels le 19 juin.
- Le cocktail culturel du 9 octobre.

Le groupe de travail a organisé une rencontre avec la vice-présidente à la culture de Dinan Agglomération le 10 octobre, afin de présenter leur démarche et d'échanger sur une éventuelle contribution du Conseil de Développement à la politique culturelle de l'Agglomération.

Commission « Produire et se nourrir dans un territoire durable »

Suivi du Projet Alimentaire Territorial de Dinan Agglomération

Le Conseil de développement a été intégré au comité de pilotage du PAT de Dinan Agglomération. Il s'est réuni 5 fois en 2018 : le 22 février, le 13 avril, le 15 juin, le 24 octobre et le 5 décembre.

La commission produire et se nourrir dans un territoire durable a souhaité s'auto-saisir afin de contribuer au projet alimentaire de l'Agglomération.

Le 18 avril, la commission a organisé une réunion de présentation de la politique alimentaire de l'Agglomération, pour les membres du Conseil intéressés, en présence du Conseiller délégué à l'agriculture et à l'alimentation et de la chargée de mission.

La Commission s'est réunie le 21 novembre et le 12 décembre afin de définir et de prioriser les actions à entreprendre en 2019.

Tentative de médiation autour du projet de valorisation de la chaleur fatale de l'incinérateur de Taden

Le 15 juin, le Collectif Avaugour a adressé un courrier à la Présidente du Conseil de Développement de Dinan Agglomération.

Ce collectif de riverains est opposé à un projet de serre à tomates bio visant à valoriser la chaleur fatale de l'incinérateur de Taden (projet cofinancé par le Syndicat mixte des Pays de Rance et de la Baie et par le porteur de projet privé). Le collectif souhaite que le projet puisse être remis à plat et faire l'objet d'un débat.

Le Bureau du Conseil de Développement a rencontré l'un des membres du collectif, et a souhaité se saisir du sujet afin de favoriser un dialogue et une réflexion entre les acteurs et les habitants du territoire sur ce projet autour des axes suivants : la valorisation de l'énergie, la production agricole et le débat citoyen.

La commission produire et se nourrir dans un territoire durable a alors mis en place un groupe de travail composé de différents acteurs concernés par ces questions : des membres du Conseil de Développement, le collectif Avaugour, les Vice-Présidents ou conseillers délégués de Dinan Agglomération en charge de l'agriculture, des déchets et de la transition énergétique, de l'environnement et de la démocratie participative.

Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises (le 12 juillet et le 13 septembre) et la démarche a été arrêtée car il n'y avait pas de marges de négociation sur ce projet.

Sujet transversal

Suivi du Plan Climat Air Energie Territorial de Dinan Agglomération

Une réunion a été organisée par le Conseil de développement le 2 mai afin de présenter la politique menée par Dinan Agglomération en matière de transition énergétique aux membres intéressés. Cette présentation a été assurée par la conseillère déléguée et la chargée de mission PCAET, en présence du vice-président à la transition énergétique et aux déchets.

Lors de la séance plénière du 28 juin, le Conseil de développement a ensuite désigné 8 membres pour siéger, avec les élus communautaires, à la Commission Transition énergétique de Dinan Agglomération.

Cette commission s'est ensuite réunie pour le lancement du PCAET de Dinan Agglomération le 17 octobre.

Plusieurs membres du Conseil de Développement ont également participé à des événements sur ces thématiques :

- La journée découverte de projets « Energie Renouvelable » organisée par Dinan Agglomération en Vendée le 27 février.
- Les rencontres organisées par l'ADEME sur le thème « élus et citoyens mobilisés pour une transition réussie » à Pontivy le 26 septembre.



« Elus et citoyens mobilisés pour une transition réussie » le 26 septembre à Pontivy

3 – Participation au suivi et au pilotage du Contrat de Partenariat Europe Région Dinan Agglomération

Lors de la séance plénière du 11 janvier, le Conseil de Développement a approuvé et autorisé la présidente à signer le Contrat de partenariat Europe – Région Bretagne – Dinan Agglomération révisé (période 2017-2020).

Plusieurs membres du Conseil ont également été désignés pour siéger au sein des instances locales de pilotage du contrat : le Comité unique de programmation et la Commission Mer et Littoral.



Signature du Contrat de Partenariat le 17 avril 2018 –
Crédit photo : Ouest France

Comité Unique de Programmation

15 membres du Conseil de développement ont été désignés pour siéger au Comité Unique de Programmation (10 titulaires et 5 suppléants).

Ils ont participé à 6 réunions du CUP au cours de l'année 2018.

Les membres du Conseil siégeant au CUP ont demandé à réviser le format des réunions du CUP. Ils ont notamment obtenu d'avoir une information sur les crédits du fonds sollicités (enveloppe, crédits consommés et crédits restants, projets en attente connus des services) et de limiter la durée du CUP en programmant 4 auditions par CUP.

Commission Mer et Littoral

4 membres du Conseil de développement ont été désignés pour siéger à la Commission Mer et Littoral (2 titulaires et 2 suppléants).

Ils ont participé à 4 réunions de la CML au cours de l'année 2018.

4 – Adhésion et participation au réseau des conseils de développement bretons

Le conseil de Développement a décidé lors de la séance plénière du 4 avril d'adhérer au réseau des Conseils de Développement breton.

Au cours de l'année, le Conseil de Développement a alimenté la plateforme numérique du réseau avec les travaux du Conseil (règlement intérieur, contribution au PLUi).



L'animatrice du Conseil a assisté aux réunions du Comité d'animation du réseau (6 réunions en 2018) afin de tenir informer les membres de l'actualité des Conseils de Développement en Bretagne.

Les membres du Conseil ont ainsi pu participer à plusieurs événements organisés par le réseau :

- Une réunion d'échanges entre les Conseils de développement maritimes le 19 février à Brest.
- La rencontre sur les Mobilités du 23 avril à Gourin.
- Le colloque sur les Transitions du 30 octobre à Lorient.



Colloque sur les Transitions à Lorient le 30 octobre 2018
Crédit photo : CD du pays de Saint Brieuc

Le Conseil de Développement a également accueilli l'Assemblée Générale du réseau qui s'est déroulée à Corseul le 17 décembre.

5 – BILAN FINANCIER 2018

BILAN FINANCIER CONSEIL DE DEVELOPPEMENT 2018

DEPENSES		RECETTES	
Location salle	90,00 €	Subvention Région Bretagne	25 000,00 €
Voyages et déplacements	391,74 €	Autofinancement (Dinan Agglomération)	6 265,27 €
Réceptions	713,53 €		
Diverses charges à caractère général (Adhésion au réseau, prestation Collporterre)	3 350,00 €		
Rémunération et frais de personnel (0.80 ETP)	26 720,00 €		
TOTAL	31 265.27 €	TOTAL	31 265.27 €

L'année 2018 en quelques chiffres

1

Contribution au PLUi de Dinan Agglo
Journée de construction collective

4

Réunions de présentation de politiques publiques
Réunions des Commissions

Participation à

5

Instances de Dinan Agglo
Séances plénières

7

Participations à des événements régionaux
Rencontres ou marches exploratoires

8

Réunions du Bureau

10

Réunions du CUP
et de la CML

20

Réunions de groupes de travail

1 384

Heures de bénévolat